



**EN MOTO,
portez
les bons
vêtements**

L'asphalte
rouge

Québec 

En moto, le casque et les vêtements sont la seule protection sur laquelle vous pouvez compter. En cas d'accident ou de chute, ils vont contribuer à éviter des blessures ou à en réduire la gravité. De plus, un casque et des vêtements de couleurs vives ou munis de bandes réfléchissantes vous permettent d'être plus visible sur la route.

Les vêtements doivent être choisis en fonction de la protection offerte en cas de chute ou d'impact. Privilégiez les vêtements faits de cuir, de Kevlar ou de Cordura, car ils offrent une meilleure protection contre l'abrasion et le déchirement. De plus, les vêtements doivent être bien ajustés, de bonne qualité et adaptés aux conditions météorologiques afin de vous assurer un niveau de confort optimal. Bien entendu, le passager doit aussi être correctement protégé.

Différents accessoires de protection, comme la veste gonflable, offrent une protection supplémentaire contre les impacts et sont de plus en plus accessibles. Informez-vous !

Pour des conseils pratiques et de l'information sur les casques et les vêtements de moto, consultez les guides d'achat à saaq.gouv.qc.ca/guidemoto.

Société de l'assurance automobile

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité